



N°06
04/08/2017



Animateur filière
Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Jardins, espaces végétalisés
et infrastructures - Edition
Littoral N°X du J/M/2017 »*



Edition Littoral Nouvelle-Aquitaine

Départements 17/33/40/64/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Maladies

- **Maladie des mille chancres du noyer et son scolyte vecteur** : vigilance accrue dans les filières concernées.

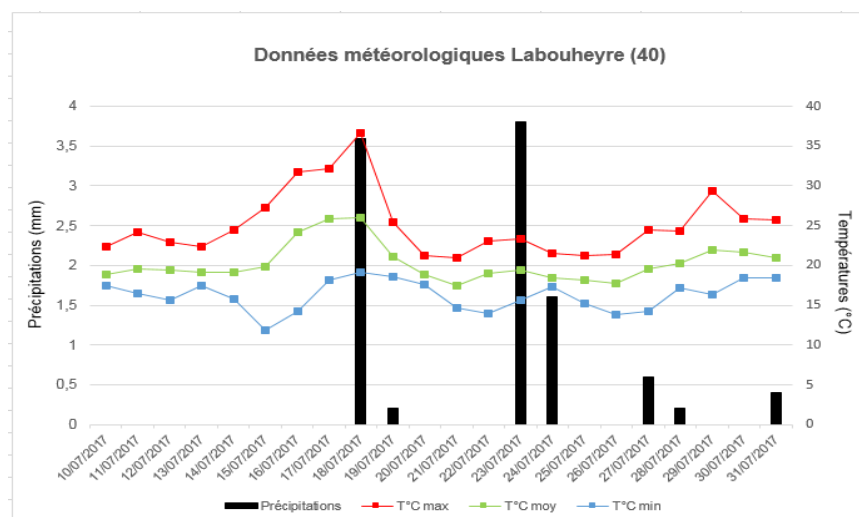
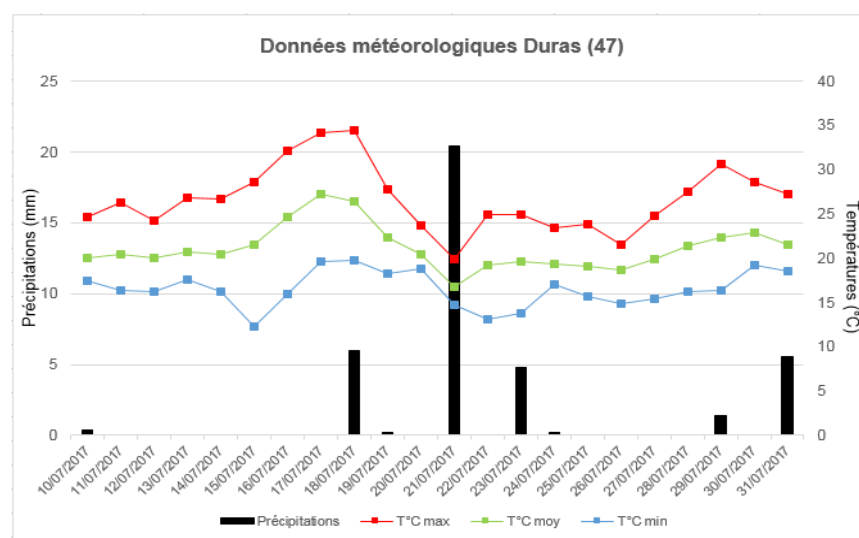
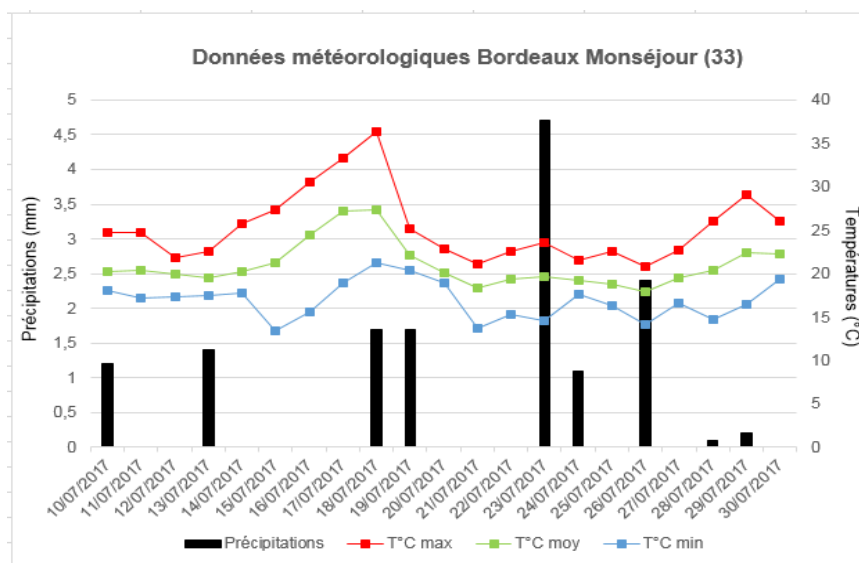
Ravageurs

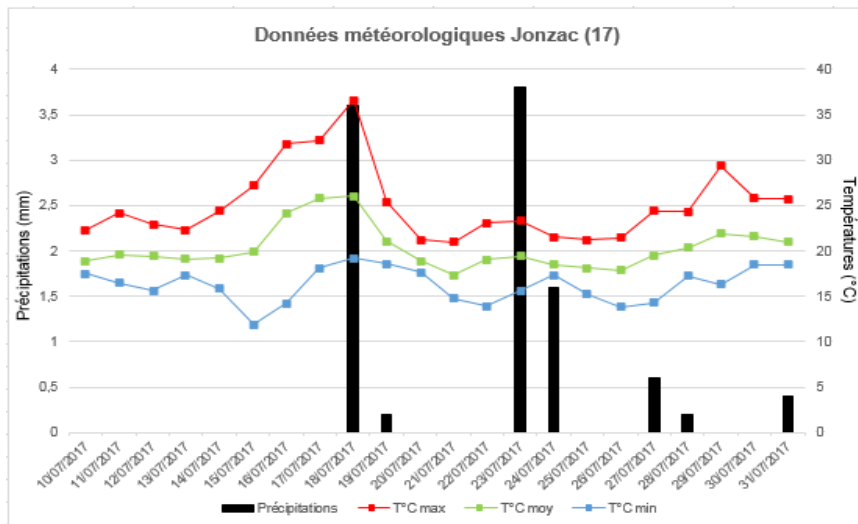
- **Pyrale du buis** : tous les stades cohabitent. Grosses infestations dans certaines zones.
- **Mineuse du marronnier** : adultes toujours piégés.
- **Tigre du platane** : adultes et larves sous les feuilles.
- **Papillon palmivore** : vol des adultes en cours.
- **Processionnaire du pin** : le vol se poursuit.

Plantes exotiques envahissantes

- **Ambroisie** : apparition du 1^{er} pollen. [Nouvelle note Ambroisie disponible.](#)

Conditions climatiques





Les précipitations ont été faibles pendant le mois de juillet. Cette absence d'humidité a été un frein au développement des maladies. Certains ravageurs comme la pyrale du buis, ont été eux favorisés par ces conditions climatiques.

Maladies

- **Maladie des mille chancres du noyer et son scolyte vecteur *Geosmithia morbida* / *Pityophthorus juglandis***

La maladie a été signalée pour la 1^{ère} fois en Europe en 2013 (Italie). Jusqu'alors, elle n'avait été identifiée officiellement qu'aux Etats-Unis.

La maladie des mille chancres a été identifiée comme étant la combinaison des dégâts causés par le scolyte *Pityophthorus juglandis* et le développement du champignon *Geosmithia morbida*.

Les scolytes vecteurs du champignon contamineraient le phloème des arbres en creusant leurs galeries d'alimentation et de reproduction. L'insecte ou le champignon seul ne sont pas considérés comme susceptibles de provoquer le dépérissement des arbres.

Les scolytes (1,5 à 2 mm de long, couleur brun rougeâtre) émergent en avril-mai (températures > 18°C) suivi d'un vol de deuxième génération plus étalé de mi-juillet à mi-septembre. Ils forent des galeries de reproduction, dans lesquelles les femelles pondent leurs œufs. Les larves qui émergent creusent à leur tour des galeries d'alimentation. Ces dernières se trouvent dans le phloème. Les adultes émergents restent sur le même arbre ou volent vers d'autres hôtes pour s'accoupler et se reproduire. Le champignon transmis par les scolytes se développent également et engendrent des chancres. Il doit être en contact avec le bois pour germer et infecter les tissus.

Symptômes :

- Jaunissement des feuilles puis flétrissement du feuillage.
- Dépérissement de la branche infectée et rétrécissement de la couronne.
- Orifices d'entrée et de sortie des scolytes sur la surface de l'écorce.
- Présence de chancres humides à proximité de ces trous.

***G. morbida* et *P. juglandis* sont des organismes nuisibles non réglementés et non soumis à des mesures de lutte obligatoire dans l'Union Européenne.** Ils sont cependant surveillés en tant que parasites émergents et préoccupants. La récente détection de leur présence en Italie, pousse à une **vigilance soutenue de ces organismes dans les filières suivantes** : arboriculture fruitière, productions horticoles ornementales (pépinières), jardins et espaces verts et forêts.

Pour plus de renseignements, consultez la note nationale BSV concernant ces organismes.



Jaunissement foliaire



Chancre sur rameau



Scolyte *P. juglandis* vecteur du champignon *G. Morbida*

Ravageurs

- **Pyrale du buis** *Cydalima perspectalis*

Les adultes continuent à être capturés. Tous les stades cohabitent actuellement dans les buis : chenilles à divers stades de développement, chrysalide et adultes sont présents.

Evaluation du risque : risque actuellement fort. Les chenilles poursuivent leur développement et leurs dégâts.

Mesures prophylactiques : lorsque l'infestation est repérée de manière précoce, les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé (le compostage tel quel est à proscrire). Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage des sujets en intégralité permet de limiter la propagation du ravageur.

Il existe également des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, se référer à la note de service DGAL/SDQSPV/2017-635 du 19/07/2017 accessible à l'adresse :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2017-635>



Photos : S. Bourda, FREDON Aquitaine

Remarque : la pyrale du buis est présente en très grand nombre dans certaines zones de Nouvelle-Aquitaine, notamment en Dordogne. Les chenilles se déplacent par milliers à la recherche de nourriture. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le lien suivant : <http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/consulter-les-bsv/bsv-jevi-et-horticulture-pepiniere/>.

- **Tigre du platane** *Corythucha ciliata*

Les adultes et les larves sont visibles sous les feuilles. Les symptômes de décoloration sont observables dus à l'activité des tigres (ils vident le contenu des cellules végétales). Les populations semblent moins importantes que l'an passé.

Evaluation du risque : en cas de fortes populations, la production de miellat qu'engendrent les tigres peut représenter une nuisance pour les usagers. Le risque est pour le moment faible.



Tigre du platane - **Adultes** et **larves** sous feuille de platane
Photos : S. Bourda - FREDON Aquitaine

- **Mineuse du marronnier** *Camerarie ohridella*

Les adultes sont piégés de nouveau en masse. Les feuilles de marronnier présentent de nombreuses mines et commencent à se dessécher.

Evaluation du risque : le niveau d'infestation actuellement observable laisse présager une chute prématurée des feuilles. Le risque est fort.

Mesures prophylactiques : la méthode la moins coûteuse pour diminuer les populations est le ramassage et l'élimination des feuilles tombées au sol (avant l'émergence des papillons). Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre ainsi que dans les zones à proximité des marronniers, permet d'éliminer l'insecte qui hiverne dans ces dernières. Cela pourra limiter les dégâts la saison suivante.



Mineuse de marronnier sur tronc
Photo : S. Bourda - FREDON Aquitaine

- **Processionnaire du pin**

Les captures des adultes se poursuivent.

Les adultes vont se reproduire et les femelles vont pondre leurs œufs, en manchon, sur les aiguilles de pin. Les larves passent par 5 stades larvaires et vivent dans des nids au sommet des arbres. Elles consomment les aiguilles des pins. C'est à partir du 3^{ème} stade larvaire que les larves deviennent urticantes et posent un problème sanitaire pour l'Homme et les animaux.

Evaluation du risque : les adultes sont en phase de reproduction. Il n'y a pas de risque pour le moment.



Processionnaire du pin (forme adulte)
Photo : S. Bourda - FREDON Aquitaine

- **Papillon palmivore argentin** *Paysandisia archon*

Originaire d'Argentine, le papillon palmivore est de plus en plus présent en Aquitaine.

Rappel des symptômes :

- Perforations des palmes.
- Présence de sciure en bas du palmier.
- Reste d'exuvie accrochée au stipe (tronc).

La période de vol des adultes s'étale de mai à septembre, et le vol actif s'observe généralement entre 11h et 15h. Le papillon est facilement reconnaissable et caractéristique (pouvant aller jusqu'à 11 cm d'envergure).

Depuis le dernier BSV, 7 nouveaux signalements ont été reçus à la Fredon Aquitaine, dans le Lot-et-Garonne (47) et en Gironde (33).

Evaluation du risque : surveillez vos palmiers : la présence d'exuvies ou d'adultes confirmeront une infestation. La gestion s'envisage au début du développement des chenilles (mois de septembre-octobre).

Votre participation au dispositif de surveillance est fondamentale. Tout cas suspect (dégât ou insecte) doit être signalé à la FREDON ou à la DRAAF Nouvelle Aquitaine qui se chargera du diagnostic.

Mesures préventives :

- Privilégier les approvisionnements en palmiers issus de zones indemnes et vérifier l'état phytosanitaire des plantes achetées
- Préférer les sujets de petite taille, plus accessibles à une observation des symptômes.
- Isoler les palmiers récemment achetés, pour une durée minimale de 6 mois d'observation, avant de les planter sur leur site de destination.
- Éviter de tailler les palmiers en période de vol des adultes (mai à septembre).
- Surveiller les nouvelles plantations, et en cas de contamination suspectée, entourer les palmiers d'un voile d'hivernage ou d'une toile *insect-proof* pour emprisonner le papillon dans l'attente de la confirmation de la contamination.



Adulte de *Paysandisia archon*
Photos : S. Bourda - FREDON Aquitaine

Plante invasive

- **Ambroisie à feuille d'armoise** *Ambrosia artemisiifolia* L.

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. La plante adulte mesure en moyenne de 30 à 100 cm et peut atteindre jusqu'à 2 m en culture. Elle dispose d'une racine principale pivotante, d'une tige rougeâtre, robuste et fréquemment ramifiée dès la base.

Signalement de l'ambroisie en Gironde semaine 29 (17 au 21/07) en ville (trottoir).

Evaluation du risque : les 1^{ers} pollens d'ambroisie sont présents et seront en augmentation dans les jours à venir (source : *RNSA*, 27 juillet 2017).



Ambrosie à feuille d'armoise
Photos : S. Bourda - FREDON Aquitaine

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures – Edition Littoral - sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "